

PARTICULES FINES EN ÎLE-DE-FRANCE

Les activités humaines génèrent des particules de tailles et de compositions différentes, qui peuvent avoir des effets importants sur la santé humaine.

DÉFINITION

Le terme « particules » recouvre de nombreux composés aérosols assimilables à des poussières en suspension, des éléments solides que l'on retrouve dans l'air ambiant.

- **Les PM_{10}** sont des particules de diamètre inférieur à 10 micromètres. Elles sont retenues au niveau du nez et des voies aériennes supérieures.
- **Les $PM_{2.5}$** particules de diamètre inférieur à 2,5 micromètres. Elles pénètrent profondément dans l'appareil respiratoire jusqu'aux alvéoles pulmonaires.
- **Les $PM_{1.0}$** particules de diamètre inférieur à 1 micromètre. Elles pénètrent jusqu'aux alvéoles pulmonaires et peuvent passer dans le sang.

Les chantiers et carrières

18% des PM_{10}

Le trafic routier



- émissions à l'échappement des véhicules (17% des émissions PM_{10}).
- abrasion des routes, pneus et freins (11% des des émissions PM_{10}).

Le secteur résidentiel



- l'hiver, les appareils de chauffage au bois émettent près de deux fois plus de particules fines que l'échappement de l'ensemble des véhicules particuliers et utilitaires.

Le secteur agricole

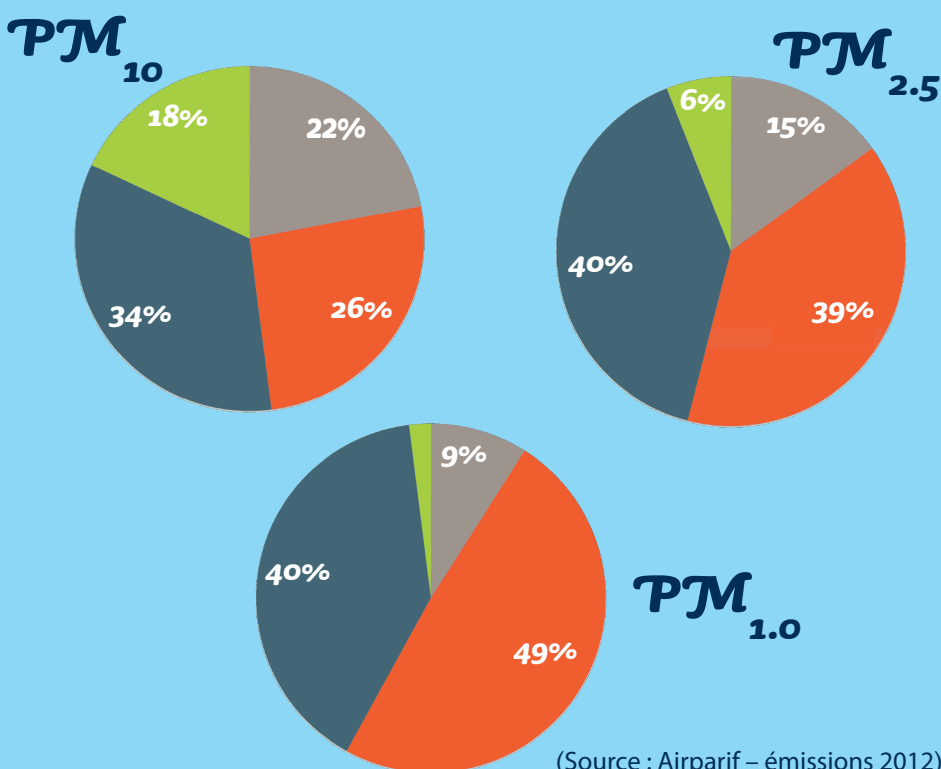


- particules primaires : préparation du sol, récoltes, gestion des résidus, engins agricoles.
- particules secondaires : fertilisation et utilisation d'engrais azotés libérant de l'ammoniac.

DE QUELS SECTEURS VIENNENT-ELLES ?

Secteurs d'activité (émissions primaires)

■ Transports ■ Résidentiel et tertiaire ■ Agriculture ■ Industries



LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe 2 catégories de particules :

- **les primaires**, directement issus des sources de pollution.
- **les secondaires**, qui se forment par transformation chimique des polluants primaires dans l'air.

